

**MAIRIE DE GOURBERA**  
**DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX**  
**NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 27 mai 2021 à 19h30**

Sous la présidence de Philippe CASTEL, Maire.

Présents : Philippe Castel, Jean-Pierre Courrèges, Caroline

Dupouy, Jean-François Dussarrat, Marie Lapebie, Elsa Leglize, Alex Maury,

Orea Dominique. Marc Pérol. Max Rossetti.

Absent(es) excusé(es) ayant donné un pouvoir :

Absent(es) : Anne-Marie Detouillon.

**DATE DE CONVOCATION : 21 mai 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE Jean-François Dussarrat**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 avril 2021**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 29 avril 2021

**1- RENOUELEMENT DU PLAN DE GESTION DE LA FORET COMMUNAL AVEC L'ONF 2021-05-27-19**

Monsieur le Maire explique que la commission forêt a rencontré le 03 mai 2021, Madame Héloïse Fournier, la nouvelle technicienne ONF, en charge de la gestion de la forêt communale de Gourbera.

Madame Fournier a exposé au cours de la réunion, le programme 2021 des travaux de débroussaillage avant éclaircie et de dégagement de la plantation. Ces travaux nécessaires pour un bon entretien de la forêt, ne seront engagés qu'à partir du moment où le conseil municipal aura validé le renouvellement du plan de gestion avec l'ONF qui porte sur environ 100 ha de forêt communal soumis au régime forestier.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer pour la reconduite du plan de l'ONF qui s'étalera sur une durée de 15 ans, de 2021 à 2035.

Après délibération, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour renouveler le plan de gestion avec l'ONF.

## 2- DM N°1 2021-05-27-20

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que lors de l'élaboration du budget, l'état de l'actif AEP a été imputé à tort au chapitre 040 alors qu'il aurait dû être imputé au chapitre d'ordre 041. Il convient de prendre une décision modificative pour corriger l'écriture d'ordre.

### Dépenses

Chapitre d'ordre 040 article 2132 -21 406.82€

Chapitre d'ordre 041 article 2132 +21 406.82€

### Recettes

Chapitre d'ordre 040 article 21532 -21 406.82€

Chapitre d'ordre 041 article 21532 +21 406.82€

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative n°1.

## 3- FOND D'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2021 (FEC) 2021-05-27-21

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le canton de Dax-1 bénéficie pour 2021, d'une enveloppe FEC de 64200 € qui sera répartie à part égale entre les 10 communes du canton. Si une année, une commune n'utilise pas son enveloppe, celle-ci est reportée sur l'année suivante.

Pour 2021, monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'utiliser cette subvention dans la rénovation des granges situées sur la parcelle C172. Des devis de démolition et de dalles ont été demandés auprès des entreprises.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 modifié relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,

Considérant l'intérêt de la réalisation de travaux d'aménagement du relais d'étape de Compostelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention du Fonds d'Equipement des Communes pour la réalisation de travaux de rénovation des granges en relais d'étape pour les pèlerins du chemin de Compostelle.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

## 4- MISE EN PLACE DE FRANCE SERVICES

Le GAGD met en place à partir de la deuxième quinzaine de juillet, un espace France Services itinérant sur les communes du Grand Dax. Ce service propose aux administrées un accompagnement dans leurs démarches administratives aussi bien classiques que dématérialisées. Ce service aidera les personnes à déclarer leur impôt en ligne, demander le renouvellement des papiers d'identité, le changement de carte grise...

10 partenaires nationaux sont associés à ce service (CAF, CPAM, POLE EMPLOI, CARSAT, MSA, ANTS ...).

Cette permanence se déroulera tous les 15 jours, une demi-journée de 9h30 à 12h00 dans la salle des fêtes. Le vendredi semble être retenu pour l'instant.

Après une phase d'observation, les permanences seront adaptées en fonction des sollicitations de la population.

L'information de ce nouveau service sera diffusée sur Panneapocket et Facebook.

#### **5- POINT SUR L'ACQUISITION DE LA PARCELLE C172**

Monsieur le Maire a pris contact avec le notaire en charge de cette transaction afin de solutionner ce retard pris dans le dossier. Ce contact n'a pas abouti et Monsieur le Maire s'interroge sur les moyens d'action qui existent pour accélérer le processus.

#### **6- POINT SUR LA RETROCESSION DES VOIES COMMUNALES**

Le blocage sur la rétrocession des voies communales est de même nature que le point 5. Le dossier est entre les mains du notaire.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la tenue d'une réunion électorale pour les élections départementales à la salle des fêtes, le 08 juin 2021.
- Les travaux de réfection de la couche de roulement de l'impasse du ruisseau débuteront le 16/06/2021. Les prochains travaux se porteront sur le chemin du Locq.
- Une administrée a signalé au secrétariat de mairie, un besoin en élagage d'arbres situés le long de la voie du chemin du Locq. Monsieur le Maire ira sur place constater les besoins.
- Les pistes cyclables de Gourbera ne seront pas raccordées au réseau CAGD. Monsieur le Maire a demandé le raccordement du chemin Duplat à Taller et ainsi créer une boucle Taller -Laluque - Gourbera. Les plans ont été remis au Grand Dax.
- Sydec. Monsieur Alex Maury contactera le Sydec pour faire le point sur les travaux d'éclairage public. Il est insatisfait du chantier tel qu'il se déroule. Les travaux sont réalisés de manière hachée et sans continuité logique. L'éclairage n'est toujours pas terminé alors que les travaux ont commencé en 2020. Un échange avec le Sydec s'avère nécessaire.
- Des containers d'ordures ménagères ont été rajoutés au lieu-dit CapHore et sur la route d' Herm.
- Monsieur Max Rossetti fait un point sur le Covid. Localement, 3 patients sont hospitalisés à Dax, il n'y a pas de cas en réanimation. La disponibilité des vaccins est satisfaisante. Monsieur Max Rossetti indique qu'il est possible d'attraper le Covid après une vaccination de 2 doses et précise qu'il n'y a pas de contre-indication à être vacciné dans un premier temps par un vaccin de type ARN puis un vaccin classique.

- Monsieur Jean-Pierre Courrèges signale qu'un panneau de voie sans issue a été arraché route de Pelanne. Une administrée, après l'avoir ramassé, l'a déposé sur le bord de la chaussée.

- Chats errants. Un cabinet vétérinaire de Saint Paul les Dax réclame à la mairie le paiement de l'incinération et des soins prodigués à un chat errant apporté à son cabinet médical par un administré de la commune. Les conseillers municipaux estiment que cette charge ne revient pas à la commune car cette démarche a été faite sans l'intermédiaire de la mairie et à la seule initiative de la personne. Ils estiment que ce mode de fonctionnement est la porte ouverte à toutes dérives car rien ne prouve que le chat fût trouvé sur la commune. Le secrétariat se rapprochera de l'association « les chats loupés » afin de solutionner cette question.

- Organisation des bureaux de vote des élections départementales et régionales

Tenue du bureau le 20 / 06 :

- **Matin** : Marie Lapébie, Dominique Oréa, Jean-François Dussarrat, Caroline Dupouy, Philippe Castel.
- **Après-midi** : Marc Pérol, Jean-Pierre Courrèges, Anne-Marie Detouillon, Alex Maury, Elsa Légize.

Un protocole sanitaire sera mis en place avec port du masque et gel désinfectant. La vaccination n'est pas obligatoire. Les assesseurs et les scrutateurs non vaccinés pourront se tester avec des autos tests avant le déroulement du vote. Toutes les modalités sur ce protocole sanitaire seront transmises aux conseillers municipaux avant le premier scrutin.

**SEANCE LEVEE A : 20h30**

